examen sévère. Les Alde, les Estienne, les Elzevir étaient de véritables savants; les Ribou, les Coustelier, les de Bure, les Didot aussi; ils mettaient tous plus ou moins la main à la pâte; imprimeurs et marchands tout à la fois, la plupart évitaient avec soin de contribuer à la mise au jour de ces livres destinés à devenir la proie des rats... ou des épiciers. Pour opérer ces triages des bons et des mauvais, il fallait savoir lire; aussi tous sentaient-ils quelque peu le rôti et méritaient-ils volontiers la corde, avec ou sans privilége du roi. Aujourd'hui, il n'en est plus toujours de même, et à côté d'*éditeurs* dont la corporation peut être fière, on cite le chef d'une des plus importantes maisons de Paris qui soutient qu'un *éditeur* ne doit pas savoir lire. Ce dernier, préférant s'en rapporter au jugement du public qu'au sien propre, attend pour publier un auteur que sa réputation soit bien et dûment établie. Cette prudente manœuvre, qui cependant n'est pas d'un lettré, mais d'un simple industriel, ne l'a pas toujours mis en garde contre l'insuccès; aussi a-t-il eu plus d'une fois maille à partir avec les écrivains. Ce n'est pas chose rare d'ailleurs que les contestations entre auteurs et *éditeurs*, et l'on connaît les éternelles récriminations des premiers à l'endroit des seconds, qu'ils accusent des plus noires abominations. Aussi n'apprendrons-nous rien de nouveau à personne en ajoutant que, de tout temps, l'homme qui écrit un livre et l'homme qui achète le droit de le publier ont presque toujours été en guerre, et que les efforts de celui-là ont tendu constamment à pouvoir se passer de celui-ci, c'est-à-dire à parvenir sans intermédiaire jusque sous les yeux du public. Quelques tentatives isolées ont eu lieu : peu ont réussi, par suite du mauvais vouloir des libraires étalagistes. Ceux-ci, qu'un lien naturel unit aux *éditeurs*, sont peu disposés, en effet, à patronner un livre qui ne porte pas la marque ordinaire, la marque commerciale; ils l'oublient à dessein dans un coin et donnent toutes leurs préférences aux productions venant de maisons connues sur la place. En 1730, on institua à Londres une société dont le but était d'aider les auteurs à publier leurs ouvrages sans avoir à passer par les exigences des *éditeurs;* elle se composait d'une centaine de membres sous la présidence du duc de Richemont. Les imprimeurs étaient Rowyn, Bettenham et Richardson; Gordon était secrétaire, avec un traitement annuel de 250 livres, et Risch trésorier. On forma une association avec les libraires Miller, Gray et Nourse pour trois ans, puis un nouveau contrat fut signé avec six autres; mais aucune de ces combinaisons ne réussit, et, en 1742, la société résolut de se passer tout à fait de libraire. Elle fit un essai avec le traité d'Elien, *De animalibus* (1743, in-4°). Quelques mois suffirent pour démontrer l'impossibilité d'une pareille tentative; il fallut en revenir aux libraires, et on publia la *Notitia monastica* de Tanner (1743-1744, in-fol.), et la traduction anglaise de la *Quadrature des courbes*, de Newton, par Stuart (1745). Les finances de la société étaient presque épuisées. La *Bibliotheca britannica*, de Tanner, fut cependant terminée sous ce patronage, en 1748; mais la société dut alors se dissoudre. A Paris, notre société des auteurs et compositeurs dramatiques a essayé, en 1866, d'échapper elle aussi aux *éditeurs;* par son intermédiaire les sociétaires ont toutes facilités pour la publication de leurs ouvrages; l'avenir nous dira si l'idée est féconde. En attendant, la Société des gens de lettres songe, de son côté, à faciliter à ses membres les moyens les plus convenables pour atteindre le même but. Un projet de statuts, en ce moment à l'étude (1867), émet l'idée d'ouvrir un établissement où tous les sociétaires pourront s'éditer et toucheront intégralement, sauf une faible retenue, le produit de la vente de leurs œuvres. La chose n'est pas impossible, mais quand la verra-t-on se réaliser? Jusque-là les *éditeurs* dorment confiants, forts de cette croyance que les gens de lettres sont peu aptes en général à se passer d'eux.

Le nombre des *éditeurs* est assez considérable. Contentons-nous d'indiquer les principaux dans chacune des spécialités de la librairie parisienne. Ainsi, la librairie classique est spécialement représentée par M. Jules Delalain, M. Delagrave, MM. Larousse et Boyer, Mme veuve Maire-Nyon; la librairie historique, scientifique et littéraire, par MM. Hachette et Cie, Chamerot, Didier, Garnier frères; la librairie médicale, par MM. Masson, Baillière; la librairie de jurisprudence, par MM. Hingray, Cotillon, Durand; les nouveautés littéraires par MM. Michel Lévy frères, par la Librairie nouvelle, par MM. Dentu, Lacroix, Verboeckhoven et Cie, Amyot; la librairie religieuse, par MM. Lecoffre et Cie, Périsse frères, Gaume frères; la librairie populaire par MM. Gustave Barba, Lécrivain et Toubon; la librairie théâtrale, par M. Tresse; la librairie musicale, par MM. Choudens, Brandus et Dufour, Richault, Meissonnier, Colombier, Heugel, Giraud, Escudier, Blanchet; la librairie étrangère, par MM. Stassin et Xavier, Klincksieck, Galignani, veuve Baudry. N'oublions pas les *éditeurs* recommandés par d'importantes publications de toute nature, comme MM. Renouard, Firmin Didot, Perrotin, Artus-Bertrand, Gide et Baudry, Furne, Pagnerre, Plon, Mame (à Tours), Hetzel, etc.

Une loi du 10 juin 1819 exigea que tout journal eût un *éditeur* responsable ou gérant, c'est-à-dire un individu qui répondît, devant l'autorité et envers les particuliers, de tout ce qui s'imprimait dans ce journal. On créa ainsi le plus souvent une classe d'hommes qui, moyennant un certain traitement, s'exposèrent à l'amende que le journal payait pour eux, et à la prison qu'ils subissaient en personne. L'*éditeur* responsable signait chaque numéro du journal. D'après la législation en vigueur sur la presse, il a été remplacé par le gérant.

ÉDITH, nom que portait la femme de Loth, qui fut changée en statue de sel en punition de sa curiosité. On sait qu'avant de brûler Sodome Dieu en fit sortir Loth avec sa femme et ses filles, en leur défendant de se retourner pendant leur fuite. La tradition prétend que la femme de Loth, ne pouvant résister à la curiosité naturelle à son sexe, regarda derrière elle et fut aussitôt changée en statue de sel. Flavius Josèphe dit qu'il a vu cette statue; saint Justin, saint Irénée, Prudence, Tertullien en parlent comme d'un prodige qui subsistait encore de leur temps. Benjamin de Tudèle se vante de l'avoir vue au XIIe siècle, et ajoute que, par le fait d'un miracle perpétuel, si l'on en ôte un morceau, la statue se reforme aussitôt et apparaît aux yeux comme si elle n'eût pas été dégradée. D'autres voyageurs soutiennent que les bêtes aiment à lécher cette statue, et en avalent des quantités considérables sans jamais en altérer le volume. La plupart de ces auteurs prétendent que la statue d'Edith avait conservé la beauté de ses formes, et saint Irénée va jusqu'à ajouter que, de son temps, elle avait ses menstrues. Le poëme de *Sodome*, attribué à Tertullien, exprime la chose encore plus énergiquement :

Dicitur et vivens alio sub corpore sexus
Munificos solito dispergere sanguine menses.

« C'est ce qu'un poëte du temps de Henri II, dit Voltaire dans son *Dictionnaire philosophique*, a traduit dans son style gaulois :

La femme à Loth, quoique sel devenue,
Est femme encor, car elle a ses menstrues.

Les pays des aromates furent aussi le pays des fables. C'est vers les cantons de l'Arabie Pétrée, c'est dans ces déserts que les anciens mythologistes prétendent que Myrrha, petite-fille d'une statue, s'enfuit après avoir couché avec son père, comme les filles de Loth avec le leur, et qu'elle fut métamorphosée en l'arbre qui porte la myrrhe. » La métamorphose de la femme de Loth en statue de sel n'est pas la seule dont la légende fasse mention. Aventin raconte qu'en 1348 cinquante paysans furent changés en statues de sel avec tous leurs troupeaux. Kircher, dans le VIIIe livre de son *Monde souterrain*, parle d'un village entier de l'Afrique qui fut tout entier pétrifié avec les hommes et les bêtes qui l'habitaient.

On ne saurait parler de la femme de Loth et de son aventure sans rappeler ces beaux vers d'Alfred de Vigny :

Telle Sodome a vu cette femme imprudente
Frappée au jour où Dieu versa la pluie ardente,
Et, brûlant d'un seul feu deux peuples détestés,
Eteignit leurs palais dans des flots empestés :
Elle voulut, bravant la céleste défense,
Voir une fois encor les lieux de son enfance,
Ou peut-être, écoutant un cœur ambitieux,
Surprendre d'un regard le grand secret des cieux ;
Mais son pied tout à coup, à la fuite inhabile,
Se fixe, elle pâlit sous un sol immobile,
Et le juste vieillard, en marchant vers Ségor,
N'entendit plus ses pas qu'il écoutait encor.

ÉDITH, maîtresse du roi Harold, vivait en Angleterre au XIe siècle. Les chroniques anglo-normandes racontent à propos d'elle un fait douteux peut-être, mais plein d'une poésie gracieuse et touchante : le dernier roi anglo-saxon venait d'être vaincu et tué à la bataille d'Hastings (1066), et son corps, d'après l'ordre de son féroce vainqueur, « ne devait avoir d'autre tombeau qu'un tas de pierres sur le sable du rivage. » En vain Ghithas, la veuve de Godwin, avait réclamé les dépouilles de son fils et offert en échange son poids en or. Cependant deux moines de Watham, Osgod et Ailrik, députés par leur couvent, s'en vinrent trouver Guillaume, et par leurs prières et leurs larmes réussirent à obtenir de lui le droit d'emporter dans leur église et d'ensevelir Harold, dont ils avaient obtenu de grands bienfaits. Ils allèrent donc sur le champ de bataille et se mirent à chercher le cadavre du roi malheureux (*rex infelix*, ainsi que dit l'épitaphe écrite sur la tombe du vaincu de Hastings). Ce fut en vain, ils ne purent le reconnaître dans l'amas de corps gisant sur le théâtre du combat, mutilés, défigurés par les blessures, souillés de sang et dépouillés de tout vêtement. Ils s'en retournaient donc désespérés, lorsqu'ils songèrent à s'adresser, pour les aider dans leurs recherches, à une maîtresse qu'avait eue Harold avant d'être roi et de qui il avait été ardemment aimé; on l'appelait Edith, et elle était surnommée la Belle au cou de cygne (Swannes-Hals). Edith consentit à suivre les deux moines, et, plus heureuse qu'eux, elle reconnut le cadavre de celui qui avait été son amant.

ÉDITHE (sainte), princesse anglaise, née en 961, morte en 984. Elle était fille naturelle d'Edgar, roi d'Angleterre, et de Wilfride, abbesse de Wilton, que le roi avait enlevée de son couvent. Elle fut élevée par sa mère dans la même abbaye et ne voulut jamais en sortir, pas même pour être reine d'Angleterre, lorsque, après la mort de son frère Edouard, les seigneurs vinrent lui offrir la couronne. Un moine du nom de Gosselin, qui a écrit sa vie, fait le plus grand éloge de sa charité pour les pauvres. L'Eglise l'honore le 11 septembre.

ÉDITHE, reine d'Angleterre, fille du comte Godwin et d'une princesse danoise. Elle vivait vers le milieu du XIe siècle. Edouard le Confesseur avait fait le vœu, singulier pour un roi, de garder la continence; par un pieux raffinement il se maria cependant, et choisit pour épouse une fille jeune et belle, dans le but de se rendre le sacrifice plus difficile et d'en augmenter le mérite. Quoi qu'il en soit, Edithe accepta les conditions du saint roi et devint reine en 1044. Malgré son extrême douceur, elle tomba en disgrâce avec le reste de sa famille, et fut reléguée dans un couvent (1051), d'où elle sortit l'année suivante, lorsque les Godwin rentrèrent en faveur. On suppose qu'Edithe ne survécut que très-peu de temps à son époux.

ÉDITION s. f. (é-di-sion — lat. *editio;* de *edere*, mettre au jour). Impression et publication d'un ouvrage; se disait, avant la découverte de l'imprimerie, de la publication d'un ouvrage manuscrit : *Première, deuxième, dernière* ÉDITION. *Le saint Augustin de l'*ÉDITION *d'Erasme*, *de l'*ÉDITION *des bénédictins. Le Racine de l'*ÉDITION *de Didot. Le Tasse de l'*ÉDITION *de Florence. L'Homère,* ÉDITION *de 1488. Cet opéra a eu quatre* ÉDITIONS. *On a multiplié les* ÉDITIONS *de cette estampe. Tel endroit d'une seconde* ÉDITION, *qui ne contient pas plus de lignes que dans la première, est converti de plomb en or; mais où sont les gens qui s'en aperçoivent?* (Bayle.) *De tout temps les bibliophiles ont recherché les belles et anciennes* ÉDITIONS; *mais les bibliomanes apprécient surtout les* ÉDITIONS *rares, et surtout l'*ÉDITION *où il y a la faute.* (Du Rozoir.) *Sous le Consulat et l'Empire, il n'a été publié aucune* ÉDITION *des œuvres de Voltaire, de Diderot et de Rousseau.* (Ventura.) ‖ Collection des exemplaires qui font la matière de cette publication : *Toute l'*ÉDITION *a été saisie. L'*ÉDITION *est encore dans mes magasins. La seconde* ÉDITION *est épuisée.*

— Fig. Production extérieure, manifestation; répétition, reproduction : *La révolution de 1830 eut une seconde* ÉDITION *en 1848. Vous avez donc été marié bien jeune? — J'en suis à ma cinquième* ÉDITION. (Palaprat.) *Il y eut un temps en France où l'on disait hautement que tout devait être neuf jusqu'à la pensée; en un mot qu'il fallait donner une nouvelle* ÉDITION *de l'esprit humain.* (Godeau.)

— *Edition princeps,* Première édition d'un auteur ancien : *L'*ÉDITION PRINCEPS *de Virgile, d'Horace. Lors du mariage de sa fille, Ch. Nodier lui donna en dot ses richesses bibliophiles. Le lendemain, l'infatigable collectionneur recommença patiemment ses recherches, furetant, choisissant, achetant, mettant enfin tout son bonheur dans quelque belle* ÉDITION PRINCEPS *revêtue d'une enveloppe à la janséniste par Duru.* (Ch. Labitte.) *Je le jurerais sur une Bible* ÉDITION PRINCEPS, *Gamelyn ne signa la déclaration de Ragmon que dans l'intention légitime et justifiable de tromper ces coquins d'Anglais.* (Walter Scott.) *Il y avait une imprimerie au château des Maillé, il y en avait une au château de Sully; Richelieu, le cardinal, eut une imprimerie en Touraine, où, à grands soins et dépens, l'académicien Desmarets lui faisait une* ÉDITION PRINCEPS *des moralistes anciens.* (Aug. Luchet.) ‖ *Edition incunable*, Edition publiée dans les premiers temps de l'invention de l'imprimerie.

— *Edition de l'écrin* ou *de la cassette*, Edition d'Homère, préparée par Aristote ou, suivant Strabon, par Callisthène et Anaxarque, pour Alexandre le Grand, et qui est ainsi appelée parce que ce prince la fit renfermer dans un coffret précieux trouvé parmi les dépouilles de Darius. ‖ *Edition des villes*, Nom donné à six éditions ou recensions d'Homère, faites sur les manuscrits trouvés à Marseille, à Sinope, à Chios, à Argos, dans l'île de Chypre et dans celle de Crète : *Les* ÉDITIONS DES VILLES *sont fort estimées des grammairiens d'Alexandrie.* (Complém. de l'Acad.)

— *Edition compacte*, Edition dans laquelle on s'est servi de petits caractères, pour donner beaucoup de texte en un petit nombre de pages.

— Fam. *De nouvelle édition*, De fraîche date : *A cette livrée nombreuse et brillante, vous devinez que c'est un seigneur* DE NOUVELLE ÉDITION. (Trév.)

— **Encycl.** Le mot *édition* a signifié d'abord la publication, la mise au jour d'un ouvrage écrit; aujourd'hui il signifie plus habituellement l'ensemble des exemplaires que l'on tire d'un ouvrage avec la même composition. On ne pourrait donc, en prenant ce dernier sens à la lettre, parler d'*éditions* avant la découverte de l'imprimerie. Les anciens cependant mirent au jour, éditèrent leurs livres; ils eurent pour éditeurs des libraires qui, selon certains érudits, leur payaient un droit, et, selon d'autres, ne les rétribuaient en aucune façon. Quoi qu'il en soit, ces libraires inscrivaient devant leurs boutiques, ou sur les colonnes et les murailles destinées aux affiches, les titres des ouvrages nouveaux, et mettaient en vente, soit sous la forme de rouleaux (*volumina*), soit sous la forme de livres carrés (*codices*), le nombre, d'ordinaire assez restreint, des copies qu'ils en avaient fait exécuter sur papyrus ou sur parchemin. Ces exemplaires d'un même ouvrage constituaient une véritable *édition*, qui n'était cependant pas définitive avant que l'auteur y eût fait les corrections désirables. Les exemplaires non vendus subissaient généralement tous des corrections identiques; pour les exemplaires vendus, on recommandait à ceux qui les possédaient d'y faire ces corrections. Cicéron écrit : « Vous lisez mon traité, et je vous en suis bien reconnaissant; je le serai encore davantage si, non-seulement dans vos exemplaires, mais dans ceux des autres, vous voulez remplacer le nom d'Eupolis par celui d'Aristophane. » Souvent des exemplaires appartenant à des personnes inconnues ou trop éloignées ne pouvaient recevoir les améliorations indiquées par l'auteur; ils n'étaient donc pas conformes aux autres, et de là les variantes des anciens manuscrits d'un même ouvrage.

Au moyen âge, les copies, qui furent faites d'abord uniquement dans les couvents, puis, à partir du XIIIe siècle, par les soins des libraires jurés des universités, ne constituaient pas des *éditions*, si ce n'est pour les ouvrages nouveaux, alors fort rares. Au commencement du XVe siècle, on imprima, à l'aide de planches de bois fixes, des livres d'images, des *Donats* et la *Bible des pauvres;* on produisit ainsi des *éditions* xylographiques fort rares aujourd'hui, dont la Bibliothèque impériale de Paris possède de curieux spécimens. Gutenberg lui-même, avant d'user des caractères mobiles, fit des *éditions* xylographiques d'un vocabulaire dit *Catholicon*, et d'un *Donatus minor*. Vers la même époque probablement fut imprimé le *Miroir du salut*. Cette *édition*, que des érudits reportent, sans preuves suffisantes, au XIVe siècle et attribuent au Hollandais Laurent Coster, est remarquable par l'union de la xylographie et de la typographie.

Parmi les premiers ouvrages édités au moyen de la presse et des caractères mobiles, inventés par Gutenberg et ses associés, notons d'abord ceux qui sont regardés comme imprimés par Gutenberg : les *Lettres d'indulgence* du pape Nicolas V, dont il se fit, dans l'espace des années 1454 et 1455, trois *éditions* ayant 30, 31 et 32 lignes; l'*Appel contre les Turcs* (1454), formant six feuilles in-4°, et dont il ne reste qu'un seul exemplaire, qui se trouve à la bibliothèque de Munich; la *Bible*, dite de 36 lignes (3 vol. in-fol.), tirée à peu d'exemplaires, presque tous disparus, et qui date probablement de 1455. Cette *Bible* a été vendue de nos jours 2,499 fr. La première *édition* donnée par Pierre Schæffer et Jean Fust, d'abord associés de Gutenberg, est le *Psautier* de Mayence (grand in-fol.). Ce livre est inférieur aux précédents, quant à la netteté des caractères, qui, selon Van Praet, auraient été des caractères mobiles de bois, et, d'après M. Ambroise-Firmin Didot, des caractères de métal obtenus par la fusion du plomb dans des types gravés sur bois; mais il est regardé comme un chef-d'œuvre typographique pour l'impression des lettres initiales. Ce sont 288 capitales ornées, d'une grande délicatesse, tirées en bleu lorsque les ornements sont en rouge, et en rouge lorsque les ornements sont en bleu. La première a 0m,092 de haut sur 0m,108 de large; elle représente un B entouré de feuillage, de fleurs et d'arabesques, avec un levrier courant, dans un des jambages, après une perdrix qui vole; elle unit les couleurs bleue, rouge et pourpre. Le *Psautier* se termine par une note en latin, dont voici la traduction : « Ce livre des *Psaumes*, embelli par l'élégance des lettres capitales, que distingue l'éclat des couleurs, est dû à l'ingénieuse invention de l'imprimerie. Il a été produit sans aucun tracé à l'aide de la plume, et exécuté pour la gloire de Dieu par l'industrie de Jean Fust, citoyen de Mayence, et de Pierre Schæffer, de Gernzheim, l'an du Seigneur 1457, la veille de l'Assomption. » Ce *Psautier*, dont il subsiste huit exemplaires, fut acheté, sous Louis XVIII, pour la Bibliothèque royale, au prix de 12,000 fr. On cite encore des mêmes imprimeurs : le *Rational des offices divins*, de Guillaume Durand (1459, gr. in-fol.); les *Constitutions du pape Clément V* (1460, gr. in-fol.); la *Bible*, dite de Mayence (1462, 2 vol. gr. in-fol.); le *Livre sixième des Décrétales du pape Boniface VIII* (1465, gr. in-fol.); le traité de Cicéron *Sur les devoirs* (1465, in-4°); une *Grammaire rhythmique* (1466, pet. in-fol.).

Les *éditions* de Gutenberg, Schæffer et Fust, qui sont en caractères gothiques et sortirent toutes des presses de Mayence, portent le nom d'*incunables*, mot par lequel on fait entendre qu'elles sont nées au berceau de l'imprimerie. On appelle encore ainsi celles qui ont été imprimées dans les premières années de l'introduction de cet art dans chaque ville. Parmi ces derniers incunables, nous citerons : un *Recueil de fables*, en allemand (Bamberg, 1461); deux traités de saint Augustin, publiés ensemble par Ulric Zel (Cologne, 1467, in-4°); un grand nombre d'ouvrages latins classiques, imprimés à Rome depuis 1467; les ouvrages imprimés à Paris dans le local de la Sorbonne, par Ulric Gering, Michel Friburger et Martin Trantz, de 1469 à 1473, et

d'abord les *Epîtres de Gaspard de Pergame*, puis, par les mêmes imprimeurs, depuis 1473, dans la rue Saint-Jacques, au *Soleil d'or;* les *Epîtres de Cicéron* (Venise, 1470), éditées par Nicolas Jenson, qui, en peu d'années, publia un grand nombre de volumes, et qui, ancien graveur en monnaies, trouva le type généralement adopté et usité encore aujourd'hui sous le nom de caractère romain; le *Miroir*, de Vincent de Beauvais (Strasbourg, 1473-1476, 10 vol. in-fol.), imprimé par Jean Mentel; le *Jeu des échecs* (Londres, 1474, in-fol.); les *Dits des philosophes* (1477); les *Proverbes de Christine de Pisan* (1478), ouvrages sortis des presses de Guillaume Caxton; un *Traité sur la Vierge Marie* (Valence, 1478); le *Dialogue des créatures* (Stockholm, 1483, in-4°); un *Vocabulaire en langue castillane et mexicaine* (Mexico, 1555, in-4°); les *Actes et épîtres des apôtres* (Moscou, 1564).

La plupart des incunables sont des *éditions princeps*, c'est-à-dire des *éditions* mettant pour la première fois un ouvrage au jour, par le moyen de l'imprimerie. D'autres *éditions princeps* ont été publiées à des époques diverses, et jusqu'à notre temps; mais les plus recherchées sont, en général, celles qui sortirent des célèbres imprimeries des Alde et des Estienne.

La rareté des incunables et l'intérêt qui s'attache à ces premiers essais de l'imprimerie les rendent précieux aux bibliophiles; mais ce n'est point là en général qu'il faut chercher les *éditions* estimées des érudits pour les soins apportés à la correction du texte. Les premières en ce genre qui se recommandent à l'attention sont celles des Alde. Le premier imprimeur de cette famille, Alde Manuce, ayant acquis par son mariage l'imprimerie de Nicolas Jenson, à Venise, fit paraître d'abord la *Grammaire* de Lascaris (1494, in-4°), et y employa un caractère d'essai inférieur à celui dont il usa dans la suite. Cette première publication fut le prélude d'une série de travaux dans lesquels il fut aidé par des savants grecs qui avaient quitté leur patrie après la prise de Constantinople, comme Démétrius Chalchondyle, Démétrius Ducas, Jean Lascaris, etc. Complétant l'œuvre des premiers imprimeurs de Rome qui avaient édité les chefs-d'œuvre de la langue latine, il s'appliqua à mettre au jour les chefs-d'œuvre de la langue grecque. Son *Théocrite* et son *Hésiode* (1495, in-fol.) montrèrent pour la première fois un caractère tout à fait régulier. Son *Aristote* (1495-1498, 5 vol. in-fol.) fut la première tentative importante de la reconstitution d'un texte par la comparaison des divers manuscrits. Cette entreprise offrait les plus grandes difficultés. Aucun traité d'Aristote n'avait encore été imprimé; il fallait que la sagacité du critique vînt constamment en aide à l'éditeur, au milieu de manuscrits souvent presque illisibles, défigurés par l'ignorance des copistes, et présentant des leçons différentes. On ne doit donc pas s'étonner des erreurs que présente cette *édition*, et que les philologues postérieurs ont rectifiées; elles étaient inévitables. Il en est de même pour les autres *éditions*, très-nombreuses, d'auteurs grecs, sur lesquelles Alde fit un travail pareil. En 1501, il employa pour la première fois le caractère penché dont il fut l'inventeur, et qui est connu sous le nom d'*italique* ou *aldino*. On a dit que son modèle fut l'écriture même de Pétrarque. Ce fut Jean de Bologne qui le grava. Ce caractère parut d'abord dans le *Virgile* de 1501, petit in-8° renfermant presque autant de matière qu'un in-4° ou un in-fol., facile à emporter en voyage ou à la promenade, et dont le prix, en monnaie actuelle, ne s'élevait pas au delà de 2 fr. 50. L'accueil fait à cette *édition* gracieuse et commode en produisit d'autres du même genre, sorties de la même imprimerie : *Horace*, *Juvénal*, *Perse*, *Martial*, *Lucain*, les *Epîtres de Cicéron*, *Homère*, *Sophocle*, *Salluste*, *Pétrarque*, etc. Il ne faut pas oublier, parmi les belles *éditions* d'Alde Manuce, celle de *Platon* (1513, in-fol.), dont il dit, dans la préface, qu'il voudrait racheter d'un écu d'or toute faute qui pourrait s'y rencontrer. Son fils, Paul Manuce, qui lui succéda en conservant le nom d'Alde, s'occupa surtout de la publication des auteurs latins, et plus particulièrement de *Cicéron*. Le troisième et dernier imprimeur de cette maison, Alde le Jeune, n'égala, comme éditeur, ni son aïeul ni son père, bien qu'il les surpassât au point de vue du talent littéraire.

Vers la même époque où les Alde florissaient à Venise, Paris voyait s'élever l'illustre famille des Estienne. Le premier livre qui porte ce nom est un abrégé des *Ethiques* d'Aristote (1502); Henri Ier Estienne, éditeur de ce volume, en imprima ensuite un grand nombre, entre autres le *Quintuple psautier* (1509, in-fol.), bien exécuté, en noir et en rouge, et divisé par versets, ce qui était une nouveauté. Le caractère de toutes ses *éditions* est un *romain* fort lisible, mais lourd. Simon de Colines, qui épousa la veuve d'Henri Ier Estienne, fit des publications remarquables par l'élégance des types, la beauté des vignettes et de l'encadrement, et paraît avoir introduit dans la typographie française l'usage des *italiques;* mais la grande illustration de la famille commence à Robert Ier Estienne, qui, d'après M. A.-F. Didot, tient le premier rang parmi les imprimeurs. « Ses *éditions*, supérieures à celles des Alde par leur exécution typographique et leur correction, l'emportent même en général sur celles de son fils Henri, » dit ce savant libraire, si profondément versé dans les choses de l'imprimerie. Il apporte partout un goût sévère; ses types sont gravés d'après les belles formes romaines et bien fondus; il ne se permet d'autre ornement que des lettres fleuronnées, dites lettres *grises* ou *criblées*, et, en tête des livres ou des chapitres, des vignettes imitant celles que présentent les plus beaux manuscrits anciens. Il publia plus de quarante auteurs latins, parmi lesquels : *Virgile* (1534, in-fol., réimprimé quatre fois); *Cicéron* (1538-1539, 4 vol. in-8°); *Térence*, réimprimé douze fois; *Salluste*, *César*, *Lucain*, etc. Le bon marché de ces *éditions* ne les distinguait pas moins que leur beauté, puisque le *Térence* était vendu 5 sols, le *César* 10 sols, le *Salluste* 3 sols. Deux *éditions* de la Bible, en hébreu, que Robert Estienne donna, la première, de 1539 à 1544 (4 vol. in-4°), la seconde, de 1544 à 1546 (8 vol. in-18), sont remarquables par les beaux caractères que Guillaume Le Bé avait gravés d'après l'ordre de François Ier. Il imprima ensuite, avec les caractères grecs dits *du roi* et gravés par Claude Garamond, des ouvrages grecs non compris par les Alde dans leur collection : l'*Histoire ecclésiastique*, d'Eusèbe (1542, in-fol.); la *Préparation évangélique*, du même (1546); les *Antiquités romaines* et les traités *Sur la rhétorique*, de Denys d'Halicarnasse (1547); le traité *Sur la médecine*, d'Alexandre de Tralles (1548); *Dion Cassius* (1548); *Saint Justin* (1551); *Appien* (1551). Ces belles *éditions* de textes inédits sont remarquables par les types que Garamond avait exécutés d'après les dessins du calligraphe Ange Vergèce, et qui égalent en perfection les plus parfaits manuscrits; elles ne sont pas moins remarquables par la pureté du texte, par les variantes soumises au jugement du lecteur, par les corrections proposées et par les préfaces, que Robert Estienne composa lui-même en langue grecque. Une autre magnifique publication du même imprimeur est le *Nouveau Testament*, en grec (1550). Ce chef-d'œuvre de typographie, bien supérieur à ce qui s'exécutait dans les autres pays, ne put rien trouver d'égal que dans les belles impressions gothiques de l'Allemagne; mais c'est là un genre tout différent. Quant aux impressions grecques, l'Allemagne, pas plus que l'Italie, l'Angleterre et l'Espagne, n'a rien produit qui puisse être comparé à celles de Robert Estienne. Le soin que cet éditeur apportait à ses publications se retrouve aussi dans les grammaires, les dictionnaires et les moindres ouvrages destinés à l'instruction de la jeunesse, qui se vendaient à un prix très-modique, afin d'être placés à la portée des plus pauvres écoliers; il se montre surtout dans le célèbre *Trésor de la langue latine* (1543, 3 vol. in-fol.), dont il fut l'auteur, et qui consacre dans la postérité sa réputation d'érudit.

Henri II Estienne, fils de Robert Ier, suivit avec gloire les traces de son père. Etabli à Genève, où celui-ci était allé se fixer, en 1551, pour échapper aux persécutions que lui suscitait sa foi calviniste, il y publia cent soixante-dix *éditions* en diverses langues, la plupart avec des observations et des traductions. On remarque surtout : *Pindare*, grec et latin (1560); *Xénophon*, grec et latin (1561); les *Poëtes grecs* (1566), excellent recueil, d'une admirable correction, où les noms propres, les noms de pays, de montagnes, de rivières, sont distingués par des signes typographiques particuliers; *Diogène Laërce* (1570); *Plutarque*, excellente édition grecque et latine (1572, 13 vol. in-fol.); *Poésies philosophiques grecques* (1573); *Apollonius de Rhodes* (1574); *Horace* et *Virgile* (1575); *Callimaque* (1577); le *Platon* dit *de Serranus*, à cause de la traduction latine due à Serranus, très-belle *édition* sous les rapports de la correction du texte, de la netteté du caractère, qui était neuf, et des soins donnés au tirage (1578, 3 vol. in-fol.); *Aulu-Gelle* (1585); *Homère* (1588, 2 vol. in-16); *Hérodote* (1592); *Isocrate* (1593), etc. Ces beaux travaux typographiques accrurent la réputation des Estienne. Henri II y ajouta encore par la publication de son *Trésor de la langue grecque* (1572, 5 vol. in-fol.) Après lui, la famille des Estienne, qui imprima encore, soit à Genève, soit à Paris, jusqu'en 1664, conserva les bonnes traditions et continua à publier des *éditions* dignes d'éloges, mais inférieures à la plupart des précédentes.

Il faut signaler encore, au XVIe siècle, les *éditions* de Froben à Bâle, et, au XVIIe siècle, celles des Morel et de Turnèbe à Paris. Mais après les maisons des Alde et des Estienne, celle dont les livres ont obtenu la plus grande réputation est la maison des Elzévir, qui imprima à Leyde et à Amsterdam de 1592 à 1680. « Sans prétendre, dit M. A.-F. Didot, diminuer en rien le mérite de ces célèbres imprimeurs hollandais qui, en hommes habiles, profitèrent des progrès que la typographie avait faits en Europe pour porter l'art à sa perfection, et qui surent, en négociants intelligents, mieux administrer la partie commerciale que ne l'avaient fait leurs prédécesseurs, on doit cependant reconnaître qu'ils n'ont rien inventé sous le rapport de l'art, et qu'ils ne sauraient soutenir la comparaison, quant au savoir littéraire, avec leurs illustres prédécesseurs. Ce n'était point sur d'anciens manuscrits que les Elzévir établissaient les textes de leurs *éditions;* elles ne sont en général que des réimpressions et souvent des contrefaçons. Leurs plus beaux livres ont été imprimés avec des caractères gravés et fondus par Garamond et par Sanlecque; le papier, si fin et si beau, qu'ils employaient, était tiré des fabriques d'Angoulême. A ces titres, nous pourrions les revendiquer comme étant des imprimeurs français. » On porte à 1213 le nombre des ouvrages édités par les Elzévir : 44 en grec, 968 en latin, 32 en flamand, 11 en allemand, 126 en français, 10 en italien, 22 en langues orientales. Ceux que recherchent surtout les bibliophiles sont les petits in-12 latins et français. On regarde comme des chefs-d'œuvre d'exécution typographique le *Pline* (1635), le *Virgile* (1636), le *Cicéron* (1642), le *Commines* (1648), la *Sagesse*, de Charron, l'*Imitation de Jésus-Christ*, le *Tite-Live*, le *Tacite*, le *César*. Il est difficile de distinguer les vrais Elzévirs d'avec les contrefaçons. On croit souvent que la sphère dessinée sur le frontispice en est une marque suffisante; c'est une erreur : cette marque a été commune à plusieurs imprimeurs d'Amsterdam. Parmi les Elzévir, Louis Ier, qui fonda la maison, prit pour marque particulière un faisceau de sept flèches, avec un aigle sur un cippe et cette devise : *Concordia res parvæ crescunt* (par la concorde les choses petites s'accroissent). Isaac, qui résidait à Leyde, comme Louis Ier, changea de marque; il choisit un cep de vigne chargé de raisins et entourant un orme; un philosophe est debout près de l'arbre; la devise offre ces deux mots : *Non solus* (non seul). Louis III, qui habitait Amsterdam, eut pour marque Minerve avec un olivier, et pour devise : *Ne extra oleas.* On trouve aussi sur quelques *éditions* un petit bûcher enflammé; cet emblème représente, par une sorte de jeu de mots, le nom d'Elzévir, le mot *else*, en hollandais, signifiant bois, et le mot *vuur*, feu.

Une autre famille célèbre d'imprimeurs s'est distinguée à Paris, au XVIIIe et au XIXe siècle, non moins par la beauté de ses *éditions* que par ses inventions typographiques : c'est la famille des Didot. Le premier d'entre eux, François Didot, exécuta d'une façon remarquable la collection des *Voyages* de l'abbé Prévost, avec gravures et cartes (1747, 20 vol. in-4°). François-Ambroise fit le recueil de romans français entrepris par l'ordre du comte d'Artois, et connu sous le nom de *Collection d'Artois* (64 vol. in-18), et la *Collection des classiques français* (in-18, in-8° et in-4°). François II publia les jolies *éditions* microscopiques de *La Rochefoucauld*, d'*Horace*, etc., et le *Voyage du jeune Anacharsis* (gr. in-4°). Pierre, dont l'imprimerie fut installée au Louvre, sous la Révolution, mit au jour les magnifiques *éditions* in-fol. dites *du Louvre : Virgile*, avec gravures d'après les dessins de Gérard et de Girodet; *Horace*, avec les vignettes de Percier gravées par Girardet, *La Fontaine*, avec les vignettes de Percier; *Racine*, avec gravures d'après Prudhon, Girodet, Gérard, Claudet, *édition* que le jury de l'exposition des produits de l'industrie, en 1801, déclara « la plus parfaite production typographique de tous les âges. » C'est Pierre Didot qui a publié le fameux *Virgile* (texte latin). L'éditeur de cet ouvrage, le premier et le seul entre tous ses confrères, a osé écrire au-dessous du titre : « édition *sans faute* (*sine menda*). » Jules Didot publia la *Collection des poëtes grecs* (in-32), éditée par Boissonade, la *Collection des classiques français* (in-32), et une jolie *édition* de *Don Quichotte*, dans le même format. Firmin Didot, si connu par l'invention du stéréotypage, a donné des *éditions* stéréotypes des classiques français, anglais et italiens (in-18), et des grandes *éditions* fort remarquables, parmi lesquelles celles de la *Henriade* (in-4°), de *Camoens* (in-4°), de *Salluste* (in-fol.), du *Panthéon égyptien* de Champollion, de l'*Historial du jongleur*, imprimé en caractères gothiques, à l'imitation du XVe siècle. MM. Ambroise et Hyacinthe, dignes héritiers du nom des Didot, ont réédité avec un grand soin le *Trésor de la langue grecque* de Henri Estienne, et publié une excellente *Bibliothèque des auteurs grecs*, ainsi qu'une *Bibliothèque latine-française*, cette dernière exécutée sous la direction de M. Nisard. On peut mettre aussi au nombre des bonnes *éditions* la dernière *édition* du *Dictionnaire de l'Académie*, la *France littéraire* de Guérard, la nouvelle *édition* du *Manuel du libraire* de Brunet, l'*Univers pittoresque*, l'*Encyclopédie moderne*, la *Nouvelle biographie générale*.

Il serait impossible de noter ici toutes les *éditions* sorties des différentes maisons de librairie qui, par des raisons typographiques ou d'érudition, sont dignes de quelque estime. Quelques-unes cependant méritent d'être distinguées, parmi les plus remarquables. La collection *ad usum Delphini*, entreprise sous Louis XIV pour l'instruction du grand Dauphin, ne comprend que les classiques latins, et se compose de 64 volumes in-4°. La *Collection Barbou*, commencée par Coustelier et continuée par Joseph-Gaspard Barbou, est aussi une réunion d'auteurs latins; correcte et très-élégante, elle compte 76 volumes in-12. Les *éditions* de Crapelet, comme le *La Fontaine* (1814), le *Montesquieu* (1816), le *Voltaire* (1829), sont renommées pour la correction et la beauté de l'exécution typographique. La *Bibliothèque latine* de Lemaire, entreprise au commencement de la Restauration et comprenant 154 volumes in-8°, a été en butte à bien des reproches. Incomplète, quoique trop volumineuse, chargée de commentaires souvent accumulés sans choix, elle est loin de la perfection; mais, bien supérieure à celles qui l'avaient précédée, il n'est pas certain qu'elle ait été encore complétement surpassée. La *Bibliothèque latine-française* de Panckoucke, formée de 174 vol. in-8°, lui est toutefois généralement préférée pour la pureté du texte et le mérite typographique. La *Collection des classiques français* de Lefèvre, en 73 volumes, est estimée sous tous les rapports.

De nos jours, pour répondre au nombre toujours croissant des lecteurs, il a fallu s'occuper moins de la beauté que du bon marché des *éditions*. On a publié, dans ce but, des livres d'un petit format, avec un texte compacte, des caractères déjà fatigués, du papier grossier, sans marges suffisantes; on a publié aussi des livraisons à 25, à 20 et à 10 centimes, ornées de gravures souvent fort médiocres. Il se fait cependant des *éditions* illustrées remarquables par les dessins et l'impression; parmi les plus récentes, citons les *Contes* de Perrault, le *Dante* et la *Bible;* ces ouvrages sont illustrés par M. Gustave Doré. Il est encore des volumes remarquables par la correction et l'exécution typographique. On peut citer la *Bibliothèque Charpentier*, les *éditions* académiques de Didier, les grandes éditions de Michel Lévy, les *éditions* scolaires de la maison Hachette, les ouvrages scientifiques de Dézobry, Baillière et Masson, les productions des typographies Claye et Plon à Paris, celles des typographies Mame, à Tours, et Perrin, à Lyon; enfin quelques dictionnaires encyclopédiques exécutés avec tout le soin qu'exige la variété des matières, et avec une disposition aussi claire que le permettent un caractère fort petit et un format très-compacte.

Il ne faut pas confondre avec les *éditions* les tirages qui se font, généralement à petit nombre, à l'aide de la même composition conservée, et que les libraires, pour faire croire au succès extraordinaire d'un livre, décorent des noms de première, seconde, troisième, dixième *édition*. Il faut se défier aussi de ces *éditions* prétendues nouvelles, que certains libraires fabriquent en réimprimant simplement la page de titre, et qui n'ont pour but que d'écouler des ouvrages dont les exemplaires ont vieilli dans leurs magasins. Quelquefois ces faux en librairie sont assez bien exécutés pour que les bibliophiles mêmes ne les reconnaissent qu'après un examen attentif. Ils sont cependant presque toujours indiqués par les différences qui existent entre les deux papiers, l'ancien n'ayant plus la fraîcheur du nouveau; ils se trahissent surtout par les traces que laisse l'onglet de la page de titre.

Voici quelques exemples de fraudes de cette nature, dont l'histoire de l'imprimerie a conservé le souvenir. Des imprimeurs hollandais vinrent à Rome en 1666 et offrirent au pape Alexandre VII une Bible polyglotte qu'ils prétendaient être sortie de leurs presses; mais on découvrit bientôt que ce n'était autre chose qu'une Bible imprimée à Paris, dont ils avaient changé tout simplement le frontispice et la dédicace. Un exemplaire de cette Bible falsifiée est conservé à la bibliothèque Chigi, à Rome. La *Correspondance secrète* de 1781 cite un fait qui s'est plus d'une fois renouvelé depuis lors : « Cette année, un libraire a trouvé le moyen de faire sa spéculation ordinaire sans avoir de manuscrit à payer. Il a ajouté un nouveau frontispice à quelques exemplaires du Salon de 1779, et a eu l'effronterie de les faire débiter à nos bons badauds au moment même de l'ouverture du Salon. On était assez étonné de ce qu'avant même que les tableaux eussent été vus on en eût fait la critique; mais on n'achetait pas moins la brochure : il nous est assez ordinaire de juger avant de connaître, et l'on ne trouvait dans cette extrême célérité qu'une nouvelle preuve de l'active sagacité qui distingue notre nation. »

« De tous les genres de tromperie auxquels les libraires ont eu recours pour faciliter la vente de leurs livres, dit Nodier dans ses *Mélanges tirés d'une petite bibliothèque* (1827, p. 137), il n'y en a point qui soit plus commun que le renouvellement du titre; il n'y en a point, en effet, de plus propre à induire en erreur un acquéreur irréfléchi. Qui se serait attendu à retrouver, sous le nom de *Commentaires de César*, une des facéties qui composent les *Caquets de l'accouchée?* Qui n'aurait cru que le *Coupecul de la mélancolie* et le *Salmigondis*, ou le *Manége du genre humain*, devaient être des livres différents de l'une des *éditions* pseudo-elzéviriennes du *Moyen de parvenir?* On n'en finirait pas si l'on voulait s'amuser à multiplier ici les exemples; il n'y a pas jusqu'au *Sottisier* (Paris, 1717), pauvreté littéraire de la dernière espèce, mais d'ailleurs assez peu commune, qui ne puisse prendre quelque importance dans la bibliothèque d'un amateur en y figurant sous son double titre. » Cette substitution de frontispice était, au reste, dans les exemples que nous venons de citer, un moyen commode de soustraire pour quelque temps aux justes poursuites de la police un livre obscène ou dangereux, et elle servait ainsi doublement les intérêts du libraire et de l'auteur, aux dépens du bon